

Club :	581932	CHAMBERY SPORT 73					
Dossier :	22306252	du 28/10/2024	U20 District/ Unique	Unique	28860598	12/10/2024	
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	67	Amende : 1 er Forfait journée U20		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				28/10/2024	28/10/2024		52,00€

Club :	531195	A.S. LA BRIDOIRE					
Dossier :	22306263	du 28/10/2024	D5/ 1	Poule A	29455036	06/10/2024	
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	55	Amende : Forfait Journée Seniors		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				28/10/2024	28/10/2024		175,00€

Club :	552674	ENT. S. DE TARENTEISE					
Dossier :	22306712	du 29/10/2024	D5/ 1	Poule B	29698261	27/10/2024	
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	55	Amende : Forfait Journée Seniors		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				28/10/2024			175,00€

						Total Général :	402,00€
--	--	--	--	--	--	-----------------	---------

Seniors Regional 2 / Unique	Poule E	484
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 02/11/2024 18H

28419628 24674.1	Gfa Rv 2- Aix Fc 1	Stade Des Marais 1 Route De Geneve 74150 VALLIERES
------------------	--------------------	--

Dimanche 03/11/2024 15H

28419629 24675.1	Fc Chambotte 1- O. Lyon Sud 1	Stade Philippe Basso 1 435 Route D Orly Albens 73410 ENTRELACS
------------------	-------------------------------	---

Seniors Regional 3 / Unique	Poule I	496
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 03/11/2024 12H30

28429769 25153.1	St-Priest 2 - Chambéry Savoie Foot 2	Stade Jacques Joly N° 2
Arbitre assistant 1	BELAIDI Sophian 2519418832 30 km	13 Avenue Jean Jaures
Arbitre assistant 2	BENBELAID Sabry 2558638464 52 km	69800 ST PRIEST

Dimanche 03/11/2024 14H30

28425302 24963.1	Cluses F.C. 1- F.C. Belle Etoile Me 1	Parc Des Sports Des Esserts 1
Arbitre assistant 1	VAUDON Antony 2545586297	37 Rue Du Marcelly
Arbitre assistant 2	JAOUAB Adil 2538631642 140 km	74300 CLUSES

Dimanche 03/11/2024 15H

28375333 23546.1	Ent.S. Drumettaz Mou 1- VAREZE Fc 1	Stade Des Fins 1
Arbitre assistant 1	SEKKAK Abdelhalim 2546496119 89 km	98 Chemin Du Fiolage
Arbitre assistant 2	ROMERO Anthony 2546129592 94 km	73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
28425301 24962.1	J.S. Chamberienne 1- Divonne U.S. 1	Stade Jacques Level
Arbitre assistant 1	AMARI Abdelkader 2508690968 95 km	Rue Du General Cartier
Arbitre assistant 2	CORNU Royald 2508678055 43 km	73160 COGNIN

Seniors Regional 3 / Unique	Poule J	492
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 02/11/2024 19H

28419670 24695.1	Aix Fc 2- U.S. Pontoise 1	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre assistant 1	EXCOFFIER Fabien 2544714574 67 km	1600 Boulevard Garibaldi
Arbitre assistant 2	FOUCAUD Alexandre 1505629431 103 km	73100 AIX LES BAINS
28535531 26256.1	Es Tarentaise 1- U.S. La Motte Servol 1	Stade Joseph Bardassier 1
Arbitre assistant 1	BONTRON Emmanuel 2568618356 102 km	Avenue Des Thermes
Arbitre assistant 2	DUPAYS Christophe 2598614051 88 km	Vers La Scie 73600 MOUTIERS TARENTEISE

D1 / Unique	Poule Unique	21
--------------------	---------------------	-----------

Dimanche 03/11/2024 14H30

28653374 51860.1	Laissaud F.C. 1- A. Portugais Croix R 1	Stade Des Marais
Arbitre centre	CHAMMY Badr 2545586000 29 km	Rue Du Stade
Arbitre assistant 1	AIT KHOUYA Abdessamad 2545119545 30 km	73800 LAISSAUD
Arbitre assistant 2	YILDIRIM Esat 2543837147 40 km	

D4 / Unique	Poule B	26
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 03/11/2024 14H30

28655680 52500.1	U.S.C. Aiguebelle 2- Villargondran 2	Stade Roger Maillet
Arbitre centre	PERRON Emmanuel 2548621825 30 km	Rue Du Stade 73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE

D5 / 1	Poule B	67
---------------	----------------	-----------

Samedi 02/11/2024 20H

D5 / 1	Poule B			67
Samedi	02/11/2024	20H		
29698246	57300.1	A.S. Mont Jovet Boze 2- As Hte Combe Savoie 2		
	Arbitre centre	DJEHICHE Farid	2520230461	92 km
Dimanche	03/11/2024	12H15		
29698100	57244.1	F.C. Belle Etoile Me 3- U.S. Grand Mont La B 2		Stade De La Grillette
	Arbitre centre	TAYLAN Baris	9604331928	50 km 130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY
Dimanche	03/11/2024	14H30		
29698229	57283.1	U.S. Grignon 2- Af73 1		Stade De Neveau 1
	Arbitre centre	HAMADI Mustapha	2520230475	55 km Route Departementale 925 73200 GRIGNON
29698263	57317.1	Es Tarentaise 3- Challes S.F. 2		Stade Emmanuel Fresno
	Arbitre centre	ANLI Nauram	2545441264	69 km Bellecombe Tarentaise 73260 AIGUEBLANCHE
29698264	57318.1	F.C. La Rochette 2- F.C. St Michel Sp. 2		Stade Maurice Rey 1
	Arbitre centre	RHIFARI Youssef	9604232897	28 km Avenue Des Alpes - D925 La Vergeraie 73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE
U18 Regional 2 / Unique	Poule D			507
Dimanche	03/11/2024	13H		
28546533	26755.1	Echirolles Fc 21- Chambéry Savoie Foot 22		Stade Alice Milliat Rue Missak Mamouchian 38130 ECHIROLLES
Cadets U17 1 / Niveau 1	Poule B			6
Samedi	02/11/2024	16H		
29538500	56001.1	Gj La Savoyarde 1- F.C. Du Nivolet 2		Stade de l'Ile MONTMELIAN
	Arbitre centre	PESENTI Alexis	2546147088	46 km
Minimes U15 D1 / 1	Poule A			32
Dimanche	03/11/2024	10H		
29547409	56124.1	Es Tarentaise 1- Ent. Basse Maurienne 1		Stade Emmanuel Fresno
	Arbitre centre	DE NARDI Nathan	2547453392	76 km Bellecombe Tarentaise 73260 AIGUEBLANCHE
Futsal Regional 2 / Unique	Unique			505
Samedi	02/11/2024	17H30		
28600290	28762.1	Alf Futsal 2- A. Futsal Rochette O 1		Salle Omnisports Henri Fillon 24 Rue Du Stade 69630 CHAPONOST
Chpt District Futsal Seniors / Unique	Unique			10
Samedi	02/11/2024	21H		
29802037	57355.1	Futsalbourget United 1- Thonon As 1		Gymnase De Marlioz 120 Chemin Du Lycee 73100 AIX LES BAINS
Coupe G Raffin / Unique	Unique			15
Samedi	02/11/2024	19H30		

Coupe G Raffin / Unique	Unique	15
--------------------------------	---------------	-----------

Samedi 02/11/2024 19H30

29746554	57331.1	(D4) F.C. Du Nivolet 2- Montmelian A. 2 (D3)			Stade Des Barillettes
	Arbitre centre	BENOIT Remi	2528705595	60 km	100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE

Coupe C Cortade / Unique	Unique	14
---------------------------------	---------------	-----------

Dimanche 03/11/2024 14H30

29746512	57324.1	(D3) F.C. Belle Etoile Me 2- U.S.C. Aiguebelle 1 (D1)			Stade De La Grillette
	Arbitre centre	ACARER Engin	2598630191	45 km	130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY
29746513	57325.1	(D1) Ent. Val D Hyeres 1- Cognin Sp. 1 (D1)			Stade Municipal
	Arbitre centre	SOTO Gerard	2510460057	5 km	Le Chef Lieu
	Délégué principal	HUNSTEDT Gilles	2543051124	53 km	73000 MONTAGNOLE
29746514	57326.1	(D2) A.S. Cuines La Chamb - U.S. Grand Mont La B 1 (D2)			Stade Communal
	Arbitre centre	SOLTYSIAK Jerome	871810600	22 km	Rue Du Stade 73130 ST ETIENNE DE CUINES
29746515	57327.1	(D3) F.C. Sud Lac 1- F.C. Du Nivolet 1 (D2)			Stade Noël Mercier
	Arbitre centre	ACHALHI Mohamed	9602960375	11 km	Rue Pre Fontaine 73420 VOGLANS
29746516	57328.1	(D3) Et.S. Le Bourget Du 1- Fc Chambotte 2 (D1)			Stade André Sandon
	Arbitre centre	BOUCHER Damien	2544458938	60 km	Rue Du Stade 73370 LE BOURGET DU LAC
29746517	57329.1	(D2) Ent. F. Chautagne 1- Cham. Sport 73 1 (D3)			Stade Municipal
	Arbitre centre	CAUCHETEUX Didier	1930080829	84 km	Le Bourg 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE
29746518	57330.1	(D2) U.S. La Motte Servol 2- U.S. Chartreuse Guie 1 (D1)			Complexe Sportif Raoul Villot 2
	Arbitre centre	PICQUE Ernest	2528728452		250 Rue Le Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Coupe Gambardella Crédit Agricole / Régionale	Laura	1
--	--------------	----------

Samedi 02/11/2024 17H

29865642	30982.1	(CGCA) F.C. Belle Etoile Me- Fc D'Annecy 21 (U18 R1) 21			Stade De La Grillette
	Arbitre centre	OZDEMIR Safa	2546652776		130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY
Indispo	Arbitre assistant 1	BENKEMOUCHE Hamza	2545058539	53 km	
	Arbitre assistant 2	EL BOUZIANI Younes	2546722111	65 km	

Coupe G Pillet U15 / Unique	Unique	16
------------------------------------	---------------	-----------

Mercredi 30/10/2024 16H

29746592	57341.1	(M U15 D1) Es Tarentaise 1- Maurienne Ca 1 (M U15 D1)			Stade Emmanuel Fresno
	Arbitre centre	MOREL Paul	2547128671		Bellecombe Tarentaise 73260 AIGUEBLANCHE



Sommes dues au 30 Octobre 2024

N° club	Nom club	Dû au District	En avoir	Règlement
504230	AS MONTMÉLIAN	967,21 €		
504263	FC LA ROCHETTE	629,06 €		
504396	COGNIN SPORTS	840,92 €		
504407	AS UGINE		418,49 €	
504423	AIX LES BAINS FC		1 311,99 €	
504447	US LE PONT DE BEAUVOISIN		3,08 €	
504511	US LA MOTTE SERVOLEX		53,88 €	
514438	CA YENNE	1 142,25 €		
515259	AIGUEBELLE		288,67 €	
516406	ST PIERRE SPORTS	1 655,74 €		
516961	ES LE BOURGET DU LAC		368,00 €	
517096	USGM LA BATHIE	345,14 €		
518607	JS CHAMBERY	723,84 €		
518768	US LA RAVOIRE	188,92 €		
519473	AS BOZEL MONT JOVET		4 149,28 €	
522095	US GRIGNON	826,67 €		
522621	AS NOVALAISE	551,34 €		
523657	US ST REMY DE MAURIENNE		133,54 €	
526436	MARTHOD SPORT	- €	- €	
526437	ES DRUMETTAZ MOUXY	1 014,02 €		
527005	FC MERCURY BELLE ÉTOILE	775,51 €		
527260	US DOMESSIN	139,78 €		
527400	FC VILLARGONDRAN	9,65 €		
527624	FC QUEIGE BEAUFORT	139,32 €		
528654	AS MONTAGNY	276,17 €		
530055	FC LAISSAUD	937,92 €		
531195	AS LA BRIDOIRE	613,36 €		
532826	FC ST BALDOPH	1 630,05 €		
533172	CHALLES SF	414,20 €		
533608	FC SUD LAC	36,00 €		
533835	PORT CROIX ROUGE CHAMBÉRY	1 361,91 €		
534403	AS BRISON ST INNOCENT	510,90 €		
540135	FC BAUGES	283,83 €		
541514	US CHARTREUSE GUIERS	1 039,22 €		
541586	CA MAURIENNE		4 522,28 €	
542485	US MODANE		299,77 €	
546353	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC		757,10 €	
547208	FC ST MICHEL SPORTS	127,37 €		
548844	FC NIVOLET	1 273,00 €		
548901	ENT VAL D HYERES	1 169,27 €		
549231	AS LE MONTCEL		272,50 €	
549382	FC ST JULIEN		361,00 €	
551005	FOOTBALL CLUB CHAMBOTTE	798,71 €		
551562	HAUTE TARENTEISE F C		7 928,37 €	
551644	ENT F CHAUTAGNE		732,18 €	
552674	ES TARENTEISE		7 405,23 €	
560679	AS BARBERAZ	554,75 €		
560854	APREMONT FC	634,78 €		
560858	GRPT LA SAVOYARDE	307,02 €		
561254	LE HAUT FOOTBALL CHAMBÉRY	116,51 €		
564717	BIOLLAY FC	- €	- €	
564981	ALBERTVILLE FOOT 73	1 014,29 €		
565004	A FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN	440,00 €		
565041	AS FUTSAL MOUTIERS	1 040,00 €		
580702	ASSOC FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE		17,40 €	
580955	UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE		225,13 €	
581290	GROUPEMENT DE JEUNES DE L ÉPINE		102,92 €	
581459	CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL		11 647,69 €	
581480	CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL	690,75 €		
581932	CHAMBÉRY SPORT 73	2 437,49 €		
582159	FC PONT	66,73 €		
582556	GRPT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARDS	418,09 €		
582696	ASSOC SPORTIVE HTE COMBE DE SAVOIE	79,57 €		
582738	FUTSAL BOURGET UNITED		77,00 €	
590577	AS BARBY LEYSSE OLYMPIQUE CLUB	68,68 €		



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de Football

MANIFESTATIONS SPORTIVES ET DROIT A L'IMAGE DES SPORTIFS

I) Le principe :

Article 9 du Code Civil : « chacun a droit au respect de sa vie privée ».

Le droit à l'image est protégé par cet article. Il s'agit plus précisément du **droit de toute personne à s'opposer à l'exploitation et à la diffusion, sans son autorisation, de son image et de son nom**. En principe, aucune image ne peut être diffusée sans le consentement exprès de l'intéressé ou de son représentant légal lorsqu'il s'agit d'un mineur.

II) L'exception :

Article L 333-1 du Code du Sport :

Ledit article dispose que « *Les fédérations sportives, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives mentionnés à l'article L. 331-5, sont propriétaires du droit d'exploitation des manifestations ou compétitions sportives qu'ils organisent* ».

Autrement dit, **la ligue et ses districts sont propriétaires des images de leurs compétitions qu'ils peuvent exploiter pour en faire la promotion et/ou s'en servir de support technique**. Ce monopole d'exploitation relève de la volonté de conférer à celui qui s'investit dans la création et l'organisation de la manifestation, la faculté d'en retirer les fruits.

Cela a été confirmé par la Cour de Cassation qui a précisé que « *l'organisateur d'une manifestation sportive est propriétaire des droits d'exploitation de l'image de cette manifestation, notamment par diffusion de clichés photographiques réalisés à cette occasion* » (Arrêt Andros, 17 mars 2004).

C'est à ce titre que la LAuRAFoot et ses districts permettent aux clubs ayant des équipes engagées dans des compétitions régionales de filmer les matchs afin de pouvoir réaliser des analyses vidéo après la rencontre.

On entend par compétition régionale toute compétition officielle (championnat ou coupe) organisée uniquement par la LAuRAFoot et ses districts. Cela exclut donc les compétitions des autres instances (FFF, districts et ligues d'autres territoires que celui de la LAuRAFoot).

Il est rappelé ici que toute diffusion en live et/ou replay d'une rencontre officielle est interdite sans avoir reçu l'autorisation expresse de l'organisateur de la compétition (ligue ou district en fonction de la compétition concernée).

Pour toute autre prise d'image, il est nécessaire de se référer à l'article 9 du code civil cité ci-dessus. C'est-à-dire qu'en pratique et en dehors des matchs officiels visés plus haut, un club devra notamment veiller au respect de l'ensemble des règles suivantes :

- informer les sportifs (ou leurs représentants légaux pour les mineurs) des prises d'images et des utilisations qui en seront faites ;

- selon le contexte, l'usage envisagé et les dispositions particulières en matière de droit du sport qui seraient applicables, recueillir l'autorisation préalable des sportifs ou de leurs représentants légaux (ex. : l'autorisation préalable du sportif amateur devra être obtenue pour que sa photographie figure sur le site web du club sportif) ;
- limiter l'usage des images à la finalité pour laquelle elles ont été prises (ex : la photographie de sportifs qui posent pour un calendrier de fin d'année ne peut être utilisée pour autre chose) ;
- adapter la durée de conservation de l'image des sportifs (ex. : les photographies des sportifs transmises au club au moment de leur adhésion annuelle pour constituer un trombinoscope doivent être détruites à l'issue de la saison sportive, sauf en cas de réinscription du sportif l'année suivante) ; permettre, dans le respect des dispositions de la réglementation sportive, l'exercice des droits des sportifs quant à leur image (information du sportif, opposition, effacement, etc.).

III) Les limites au droit de diffuser l'image des sportifs (même lorsque cette diffusion est autorisée) :

- L'image prise à l'occasion d'un événement ne peut pas servir à la promotion d'un autre événement.
- L'image ne doit **pas porter atteinte à la dignité** du licencié (exemple : diffusion de l'image d'un licencié gravement blessé).
- L'image **ne doit pas être utilisée à des fins commerciales ou publicitaires.**

IV) Utilisation des images par les commissions disciplinaires des instances footballistiques :

L'utilisation des images est à la discrétion des commissions disciplinaires.

Dans la mesure où les déclarations d'un officiel ou de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits valent présomption d'exactitude des faits, celles-ci ne peuvent être remises en cause que si des éléments objectifs, précis et concordants, amènent avec une certaine évidence à s'en écarter.

Une vidéo peut tout à fait être envoyée aux commissions disciplinaires pour apporter cette preuve contraire dans le respect du droit de la défense. Toutefois, cette vidéo doit être exploitable et authentique. Dans le cas contraire, la commission pourra la refuser.

Conseils : verser la vidéo en amont de la prise de décision ou de l'audition pour qu'elle puisse être visionnée par l'ensemble des parties, dont l'arbitre.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : ligue@laurafoot.fff.fr.

N.B. : le contenu de cette note n'est présenté qu'à titre informatif au motif qu'il est difficile d'établir une règle générale permettant de répondre à toutes les situations. Le droit à l'image s'étudie au cas par cas.